

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Décision du 28 mars 2023 portant nomination du référent laïcité de l'Institut national de la statistique et des études économiques

NOR : ECOO2308649S

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Vu le décret n° 46-1432 du 14 juin 1946 modifié pris pour l'application des articles 32 et 33 de la loi de finances du 27 avril 1946 relatifs à l'Institut national de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer ;

Vu le décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2019 relatif à l'organisation interne de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Décide :

Article 1^{er}

M. Jean-Christophe Fanouillet, inspecteur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), chef du département cadre de vie et conditions de travail, est nommé référent laïcité de l'Insee.

Article 2

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mars 2023

Le Directeur général de l'Insee

Jean-Luc TAVERNIER